

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XIe siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (r-s) détaille la teneur des travaux. © D.R.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

RUGBY - D1

Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mar

Revue de presse du mardi 21 avril 2026

ROMAIN SCHREVENIS

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont entraîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiet. Il y avait une vraie sérénité dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



Ca s'annonce compliqué pour les CPAS... © D.R.

Qua prés chai nées: gou pas prov pas tion

DH | **LES**
SPORTS⁺

Vers un jour de télétravail obligatoire

EMPLOI

La Commission européenne voudrait rendre la mesure potentiellement contraignante à l'échelle européenne.

A lors que les tensions énergétiques liées au conflit avec l'Iran continuent de peser sur l'Europe, la Commission européenne prépare une série de mesures susceptibles de transformer le quotidien de millions de travailleurs. Selon un document interne consulté par le Financial Times, ces propositions devraient être présentées aux dirigeants de l'Union européenne dès cette semaine.

Au cœur du dispositif figure une mesure phare: l'instauration d'au moins un jour de télétravail obligatoire par semaine, lorsque la nature des postes le permet. Cette disposition s'appliquerait à la fois aux entreprises privées et aux administrations publiques.

L'objectif affiché est double: réduire la consommation d'énergie liée aux dé-

placements et alléger la facture des ménages. En limitant les trajets domicile-travail, cette mesure pourrait offrir un répit bienvenu face à l'augmentation des prix du carburant, sans affecter significativement la productivité.

La Commission souhaite limiter les trajets entre domicile et travail.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des pratiques adoptées lors de la pandémie de Covid-19, période durant laquelle le télétravail s'était largement imposé. Mais cette fois, Bruxelles semble vouloir franchir une étape supplémentaire en rendant la mesure potentiellement contraignante à l'échelle européenne.

Parmi les autres pistes étudiées, la Commission évoque la fermeture ponctuelle de certains bâtiments administratifs afin de réduire les coûts de fonctionnement. Ces mesures concerneraient principalement des services non essentiels, avec un basculement accru vers le travail à distance pour les agents concernés. Le plan inclut également des incitations à l'utilisation des transports en commun. Une baisse des tarifs, voire la gratuité pour certains publics vulnérables, est envisagée afin de réduire l'usage de la voiture individuelle.

En parallèle, Bruxelles propose des mécanismes de soutien économique: plafonnement temporaire des prix de l'énergie, réductions fiscales sur l'électricité pour les foyers les plus touchés, et protection contre les coupures en cas de difficultés de paiement.

De même, le document évoque des objectifs ambitieux en matière d'électrification, bien que ceux-ci ne

soient pas encore précisés. Pour les atteindre, l'UE souhaite accompagner les États membres dans le développement de dispositifs de location abordable pour des technologies propres, telles que les voitures électriques. Un système de leasing social permettrait aux ménages aux revenus les plus modestes de disposer d'un véhicule électrique à moindre coût. En France, le dispositif est prévu pour juillet. *"On vise d'abord 50 000 voitures pour les Français modestes, qui gagnent moins de 2200 euros par mois en moyenne"*, qui auront *"un reste à charge compris entre 100 et 200 euros par mois"*, a déclaré la ministre déléguée à l'Énergie, Maud Bregeon.

Reste à savoir si ces propositions seront adoptées telles quelles. Leur mise en œuvre dépendra des gouvernements nationaux, qui devront décider de les transformer en obligations ou de les maintenir à l'état de recommandations.

Vincent Schmidt

“Sans télétravail, je refuse le job”

La flexibilité a détrôné le salaire dans les priorités des candidats.

Il y a encore six ans, poser la question du télétravail en entretien relevait presque de l'impensable. Aujourd'hui, elle arrive en tête, avant même la rémunération. “*Le télétravail est devenu le critère numéro 1*”, confirme Sébastien Gesa, directeur exécutif pour la société Page Personnel, un cabinet recrutement multispécialistes (Michael Page). Et ce n'est pas qu'une impression de terrain: le constat vaut y compris en interne. Chez Page Personnel Belgique, où travaillent plusieurs centaines de collaborateurs, la flexibilité arrive en première position des priorités déclarées.

Une étude internationale conduite auprès de 50 000 clients dans le monde, avec un millier de répondants en Belgique, confirme la tendance, tout en apportant quelques nuances. Le 100% télétravail ne concerne que 10% des travailleurs chez nous. Le présentiel intégral, lui, n'est pratiqué que par 5%. Entre ces deux pôles minoritaires, le modèle hybride s'est imposé comme la nouvelle norme. En 2016,

seuls 15% des employés télétravaillaient, en moyenne un peu plus d'un jour par semaine. Aujourd'hui, ils sont environ 25% à travailler à distance, avec une moyenne de deux jours hebdomadaires. Et selon le Bureau du Plan, cette tendance pourrait encore s'accroître: à terme, près d'un tiers des salariés, dans le public comme dans le privé, pourraient être concernés.

■ Contrôle ou performance ?

Mais la trajectoire n'est pas linéaire. “*Depuis 2020, la flexibilité a diminué*”, note-t-il. L'explication est mécanique: le Covid a imposé le travail à distance par défaut, sans choix réel. Puis les entreprises ont progressivement cherché à structurer, et à réduire, ces nouvelles habitudes. “*De plus en plus de sociétés font revenir les gens au bureau*.”

Le mouvement est visible dans les grandes entreprises (Amazon, Ubisoft, et d'autres ont fait les manchettes avec leurs politiques de retour obligatoire) mais il se joue aussi, plus

discrètement, chez les PME. “*Le débat en Belgique n'est plus sur l'existence ou la justification du télétravail, mais plutôt: combien de jours, et avec quelles règles.*”

Selon l'expert, la question n'est pas celle du contrôle, les outils numériques le permettent aisément à distance. Ce qu'il observe plutôt: un recul de l'engagement, des performances en berne, et un management plus difficile à exercer à distance. L'argument avancé est celui du collectif. On apprend de ses collègues. On est motivé par cet environnement. Au point que Page Personnel a revu ses espaces pour donner envie d'y revenir. “*On a refait les bureaux, pour les rendre attractifs, pour donner envie d'y (re) venir.*”

Reste que toucher aux règles de flexibilité n'est pas anodin. Les départs, ça arrive. “*Clairement, dit-il, sans détour. Il faut expliquer pourquoi et le message ne doit pas être 'on veut vous contrôler', mais 'on veut améliorer la productivité et la motivation collective'. Et pourtant... on a perdu du personnel à cause de ça.*”

■ Une solidarité qui s'impose

Dans le secteur de l'énergie, les tensions autour du télétravail prennent une forme particulière. Gaëlle, HR Business Partner dans une grande entreprise du secteur, le constate au quo-

tidien: les candidats – et surtout les plus jeunes – posent la question très tôt, parfois jusqu'à refuser un poste faute de flexibilité suffisante. “*Pour certains candidats – et notamment les plus jeunes, la génération Z – c'est un critère primordial.*”

“*On a refait nos bureaux pour donner envie aux employés de revenir*”

La difficulté est structurelle: plus de la moitié des effectifs sont des ouvriers sur chantier, pour qui la question ne se pose pas. “*Ce déséquilibre impose une logique de présence à d'autres fonctions, par solidarité, avec un risque de créer parfois une ligne de fracture interne, souligne-t-elle. La politique, formalisée depuis le Covid via un avenant au contrat, a peu évolué.*”

Le 3+2, nouveau standard

Sur le terrain du travail à distance, un modèle a pris le dessus. *“Le plus classique aujourd’hui, c’est trois jours au bureau, deux jours à la maison,”* assure un spécialiste en ressources humaines. Avec des variantes, selon la taille de la structure: les grandes entreprises tendent vers des politiques de flexibilité formalisées, quand les plus petites fonctionnent davantage sur un mode familial, plus informel. D’ailleurs, le télétravail se négocie-t-il désormais comme un salaire? *“Il se négocie encore, mais c’est*

de plus en plus encadré. Il y a un cadre légal à signer entre employeur et employé. La marge de manœuvre se réduit.” Enfin, selon le sondage de La DH du jour, 62% des personnes interrogées estiment qu’il faudrait imposer le télétravail un jour par semaine dans les entreprises où c’est possible dans le cadre de la crise de l’énergie. À l’inverse, 32% s’y opposent et 6% ne se prononcent pas, confirmant une nette tendance en faveur de cette mesure.

L.J.

Dans un contexte de hausse du coût de l’essence, l’idée du télétravail comme levier d’économies pour le salarié refait surface. Mais la ligne reste ferme, et assumée.

L.J.

CEB 2026, le casse-tête pour préparer les élèves

ENSEIGNEMENT

Dans environ deux mois, les 6e primaires passeront les épreuves certificatives externes. Mais des questions subsistent.

Gros changements pour les élèves et professeurs de 6e primaire cette année, le tronc commun fait son apparition, ce qui implique un "nouveau" CEB. Malgré les séances d'informations et la circulaire, des professeurs restent perplexes. "On ne sait pas à quelle sauce les élèves vont être mangés", confie un instituteur.

Parmi les inconnues qui interpellent, il y a une compétence en français. "Avant, les enfants avaient une première écoute. Ensuite, ils dé-

couvraient les questions après une deuxième lecture, ils pouvaient répondre aux questions. Cette année, avec l'apparition des prises de notes dans les attendus, certains prétendent que les enfants seront autorisés à en prendre dès la première lecture mais on n'a aucune confirmation officielle. On ignore s'il faut préparer les élèves", détaille Cindy Defosset, directrice de l'école commu-

"On ne sait pas à quelle sauce ils vont être mangés."

nale de Houyet. "C'est la première épreuve du CEB. Les enfants sont encore stressés, la préparation est hyperimportante."

En général, les enseignants et de nombreux parents préparent les élèves en donnant les CEB des années précédentes. Mais cette fois-ci, il faudra adapter sa méthode. Si la forme ne devrait pas changer, le contenu et les attendus ont évolué. "On a un peu plus de savoir pur et dur. Avant, on était beaucoup sur du savoir-faire, de la compréhension et de la lecture de document", indique Audrey Papa, accompagnatrice pédagogique et coach scolaire. "Ça peut être un peu plus déstabilisant car il n'y a pas beaucoup de recul. Mais plus de



Un CEB un peu particulier attend les élèves cette année.

© BELGA IMAGE

50% des anciens CEB restent valables. La philosophie générale n'a pas changé", note Christophe Gillet, instituteur et auteur de "S'entraîner au CEB - Édition Pacte".

La ministre de l'Éducation, consciente de la particularité de cette édition, a avancé les épreuves de deux jours pour laisser du temps d'organiser les jurys, les délibérations et les échanges avec les parents. "Une brochure pédagogique présente les principales évo-

lutions du CEB 2026 et propose des exemples de questions sur les nouveaux aspects", indique le cabinet de Valérie Glatigny. "Il n'existe pas de 'version préparatoire' distincte du CEB, mais bien des outils d'accompagnement." Une vidéo explicative est disponible sur le site enseignement.be/CEB et une FAQ reprend les questions les plus fréquentes pour lever les incertitudes des parents.

Zhen-Zhen Zveny

Avenir provincial : la majorité reste unie

MONS

Ce mardi, le conseil communal sera invité à se prononcer sur la réforme de l'institution provinciale. Malgré des sensibilités différentes, LB-PTB-Ecolo parlent d'une voix.

Les communes ont jusqu'au 1er mai pour remettre leur avis sur la note d'orientation transmise par le ministre wallon des Pouvoirs locaux concernant une réforme du niveau provincial. Un document jugé encore trop vague par plusieurs élus locaux.

À Mons, le sujet revêt une dimension particulière. *“Pour Mons, cette note a une valeur symbolique forte. Nous sommes capitale du Hainaut depuis plus de mille ans”,* souligne le bourgmestre Nicolas Martin. Mais l'enjeu dépasse la symbolique: *“C'est un sujet fondamentalement important sur le plan de l'emploi, économique et social. Plus de 2.000 personnes travaillent pour la province à Mons.”*

“Aujourd'hui, il est impossible de se positionner en bon père de famille.”

Le maïeur insiste également sur les nombreuses missions assurées par l'institution provinciale, notamment dans l'enseignement qualifiant et spécialisé ou encore dans la formation des services de secours. *“La population peut parfois avoir l'impression que la province n'est pas indispensable, mais lorsque l'on regarde le travail réalisé, elle rend des services majeurs à des publics spécifiques.”*

Les incertitudes restent nom-

breuses, notamment sur le devenir des compétences et du personnel. *“Le personnel est inquiet, et les communes ne sont pas demandeuses de récupérer ces charges sans financement adéquat”,* insiste Nicolas Martin, qui rappelle que des transferts ont déjà été opérés de certains niveaux de pouvoir vers les communes, sans que les financements ne suivent.

Malgré des sensibilités différentes, les trois partenaires de la majorité montoise comptent s'exprimer d'une même voix. Du côté du PTB, Céline De Bruyn se dit ouverte à une simplification institutionnelle, mais prudente: *“Une réforme peut être envisagée, mais aujourd'hui aucune garantie n'est donnée sur la qualité des services aux citoyens.”*

Chez Ecolo, Charlotte de Jaer rappelle que son parti reste favorable, à terme, à la suppression des provinces, mais pas dans les conditions actuelles. *“La réforme est menée à la va-vite et manque de transparence.”* Tous s'accordent néanmoins sur un point: l'absence d'éléments concrets empêche aujourd'hui toute prise de position définitive. *“Nous ne sommes pas fermés à une réforme, mais il est impossible de se positionner en bon père de famille sans connaître précisément les conséquences pratiques, notamment financières et humaines”,* conclut Nicolas Martin.

Emeline Berlier



■ L'entreprise, qui emploie 311 personnes, recourt déjà au chômage économique.

© BERNARD DEMOULIN

Une trentaine d'emplois menacés

SOIGNIES

La direction des Carrières du Hainaut évoque notamment les répercussions de la guerre en Iran. Des réunions sont prévues avec les syndicats.

Ce sont les syndicats qui tirent la sonnette d'alarme. Dans un communiqué commun, la CSC et la FGTB annoncent que la direction des Carrières du Hainaut, à Soignies, a fait part ce lundi 20 avril, lors d'un conseil d'entreprise extraordinaire, de son intention de se séparer de 29 travailleurs, ouvriers et employés.

Selon les organisations syndicales, la direction justifie ce projet par un carnet de commandes en baisse, mais aussi par la hausse des coûts énergétiques, notamment du mazout, dans un contexte international particulièrement tendu lié à la guerre contre l'Iran. Des arguments qui ne convainquent pas totalement les représentants des travailleurs.

“Nous verrons comment les discussions évoluent.”

Pour eux, la situation ne justifie pas une telle mesure. L'entreprise, qui emploie 311 personnes (267 ouvriers et 44 employés), recourt déjà au chômage économique pour faire face à la diminution d'activité. Un levier jugé suffisant à ce stade.

“Les comptes annuels de 2025 montrent que l'entreprise reste bénéficiaire. Mais face aux difficultés, la direction estime qu'elle pourrait fon-

ctionner avec moins de personnel. De notre côté, nous pensons qu'elle peut fonctionner en continuant avec le chômage économique et en évitant les licenciements”, souligne Benoît Brabant, secrétaire régional CSC bâtiment - industrie & énergie.

Cette annonce intervient dans un contexte social déjà marqué. En octobre 2024, une restructuration avait entraîné la suppression d'une trentaine d'emplois.

Une première réunion est prévue ce mercredi 22 avril pour entamer les négociations autour de ce nouveau projet. Du côté syndical, on espère retrouver un climat de concertation similaire.

Quant à d'éventuelles actions, elles dépendront de l'évolution des discussions. *“Nous verrons comment les discussions évoluent”,* poursuit Benoît Brabant. *“Cette entreprise a pour habitude de laisser la place à la concertation sociale. Lors de la restructuration d'octobre 2024, nous avons beaucoup discuté. Nous étions parvenus à réduire le nombre de licenciements et à obtenir des indemnités supérieures à ce qui est prévu par la loi pour les travailleurs licenciés. Nous verrons ici comment se passent les réunions dans les prochains jours.”*

Dans l'attente, l'inquiétude reste vive parmi les travailleurs, suspendus à l'issue des négociations.

Grégoire Laliou

C'est parti pour deux ans de travaux dans le centre

LA LOUVIÈRE

La Ville a lancé ce lundi les travaux visant la transformation complète de la Galerie du Centre.



■ Situé entre la rue Sylvain Guyaux et la rue des Amours, ce site aujourd'hui désaffecté fera l'objet d'une reconversion ambitieuse. © IGRETEC

Un nouveau chantier d'entrevue s'est ouvert ce lundi 20 avril au cœur de la Cité des Loups. La Ville de La Louvière entame la transformation complète de la Galerie du Centre, un site aujourd'hui à l'abandon, situé entre la rue Sylvain Guyaux et la rue des Amours. Objectif affiché: redonner du souffle à un centre-ville en quête de dynamisme.

Concrètement, le projet prévoit une démolition quasi totale du bâtiment existant. Seule la façade côté rue Sylvain Guyaux sera conservée, en raison de sa qualité architecturale. À la place, deux nouveaux immeubles verront le jour. Ils accueilleront deux cellules commerciales, dix logements à vocation sociale, un parking souterrain d'une trentaine de places ainsi qu'un espace vert commun.

Ce chantier s'inscrit dans une stratégie plus large de revitalisation du centre-ville, portée par la Ville. Il vient notamment compléter la reconversion en cours du site "Chaussures Mélanie", autre dossier emblématique de la redynamisation commerciale et résidentielle du cœur louviérois.

Le budget dépasse les six millions d'euros, avec un soutien important de la Région wallonne. La

conception du projet a été confiée à IGRETEC, tandis que la réalisation sera assurée par l'entreprise Dherte SA. La durée du chantier est estimée à environ 640 jours calendrier, soit près de deux ans de travaux.

Comme souvent pour ce type d'opération, des adaptations de circulation sont à prévoir. La rue des Amours verra son sens de circulation inversé, tandis qu'une déviation sera mise en place via les rues de Bouvy, d'Abelville et du Marché. Il sera également interdit de tourner à droite depuis la rue de Bouvy vers la rue des Amours.

Côté stationnement, plusieurs restrictions sont annoncées: interdiction de se garer rue de Bouvy (à hauteur du numéro 10), dans la zone de chantier rue des Amours et à proximité du numéro 1 de la rue du Marché. La Ville précise que ces mesures pourraient évoluer en fonction de l'avancement du chantier.

Les autorités communales remercient d'ores et déjà les riverains et les commerçants pour leur compréhension. L'évolution des travaux sera, elle, régulièrement communiquée via la page Facebook "La Louvière en chantier".

Grégoire Laliou



CONFÉRENCE À ECAUSSINNES

« C'est une occasion unique de se reconnecter à notre histoire locale »

La commune d'Écaussinnes propose une conférence intitulée « Ecaussinnes autrefois » le 22 avril à 19h30 à la Grange du Château. Un rendez-vous consacré à la découverte du patrimoine et de la mémoire collective.

Organisée par le service Culture, cette rencontre invite le public à un voyage au cœur de l'histoire locale. Les participants pourront explorer les origines du village, longer la Sennette, découvrir les châteaux et les églises,

mais aussi revisiter des aspects du quotidien d'autrefois comme le chemin de fer, les écoles ou les moulins.

Présentée par Monsieur Gondry, la conférence s'appuiera sur une collection de documents variés, dont certains inédits, afin d'offrir un éclairage sur l'évolution de la commune.

« Cette conférence est une occasion unique de se reconnecter à notre histoire locale et de mieux com-

prendre l'évolution de notre village », souligne Sébastien Deschamps, qui insiste également sur la transmission de ce patrimoine aux générations actuelles et futures.

L'événement est accessible gratuitement, sur réservation obligatoire, auprès du service Culture par mail au culture@ecaussinnes.be ou par téléphone au 067/79.47.06. Il se tiendra à la Grange du Château, rue Georges Soupart 4 à Écaussinnes. ■



On espère que la conférence attirera du monde. © C.Lo

La grève chez bpost continue malgré le préaccord : « On attend des clarifications »

Les agents de bpost entrent dans leur quatrième semaine de grève. Certains ont bien repris le travail ce lundi matin, mais à La Louvière, l'accord trouvé jeudi entre direction et syndicats sur la mise en œuvre du plan de transformation ne suffit pas à convaincre les travailleurs.

À l'origine du conflit, un plan de transformation qui prévoit notamment des horaires plus tardifs et davantage de flexibilité. Les syndicats dénoncent, entre autres, une organisation du travail trop variable : « Certains jours, le travailleur va devoir faire 9h, le lendemain peut-être seulement 5h... Le tout avec des plannings établis sur seulement deux semaines, » nous avait détaillé Damien Pierard, permanent régional CSC. Les employés de bpost ont commencé à bloquer le centre d'Houdeng le 30 mars dernier, et le mouvement a vite gagné toute la

Wallonie, Bruxelles, et même la Flandre.



Les postiers de La Louvière et Binche attendent toujours des garanties concrètes : « La confiance est rompue » explique Damien Pierard, permanent régional CSC.

Après plusieurs réunions intensives, un accord de principe a été trouvé jeudi soir. Il prévoit notamment la fin de la majorité des services vers 17h, le maintien du statut des travailleurs, une garantie de services complets sur cinq jours à horaire fixe, la création d'un pool interne pour limiter la sous-traitance et une augmentation de 2 euros des chèques-repas.

DANS L'ATTENTE DE GARANTIES

« Le préaccord est présenté dans les bureaux de distribution ce lundi matin. Les travailleurs prennent position sur la suite », explique Damien Pierard. Et pour beaucoup, manifestement, cela reste insuffisant : « Ils attendent d'avoir des écrits noir sur blanc et un cadre bien défini avant de se prononcer. » Même constat à Binche : « Il y a des avancées, mais on attend des clarifications ».

La situation reste donc perturbée en ce début de semaine.

En Wallonie, environ 45 % des tournées sont assurées. Mais dans la région du Centre, « très clairement, la confiance est entachée. » Le service de collecte pourrait reprendre, pour récupérer entre autre les envois déposés par



la population dans les bureaux de poste ces derniers jours, mais « je ne peux pas le garantir, » précise le délégué.

La suite se décidera au jour le jour : « Nous verrons en fonction des présentations dans les différents bureaux, en sachant qu'il y a aussi une réunion avec la direction qui a lieu ce lundi. Ça peut aussi changer la donne. » ■

NOUVELLE RESTRUCTURATION AUX CARRIÈRES DU HAINAUT : 29 EMPLOIS MENACÉS !

Nouveau coup dur aux Carrières du Hainaut, où 29 postes sont menacés. La décision annoncée par la direction ce lundi passe mal du côté des syndicats, déjà marqués par une précédente restructuration en octobre 2024. « Mais le marché de la pierre n'est pas au top... », admet Stefano Fragapane (FGTB).

La direction des Carrières du Hainaut, à Soignies, a annoncé ce lundi 20 avril, lors d'un conseil d'entreprise extraordinaire, son intention de se séparer de 29 travailleurs, tant ouvriers qu'employés. L'entreprise, qui appartient au groupe britannique SigmaRoc, emploie actuellement 273 ouvriers et 82 employés. Elle justifie cette décision par un carnet de commandes en berne et par la hausse des coûts de l'énergie, notamment du mazout, dans un contexte international tendu.

Du côté syndical, cette an-

nonce passe mal. La CSC se dit surprise, rappelant que le recours au chômage économique permet déjà d'absorber une baisse d'activité. Elle souligne également que, sur base des comptes 2025, la rentabilité de l'entreprise ne semble pas menacée.

Même son de cloche à la FGTB. Son secrétaire, Stefano Fragapane, pointe des efforts déjà consentis par les travailleurs lors de la précédente restructuration, en octobre 2024. « On avait limité le nombre de licenciements et on s'était dit qu'on ferait le point un an après la situation. On avait sauvé des em-

ploi sur base du chômage temporaire », rappelle-t-il.

Le contexte du secteur — et, plus largement, la situation économique — n'est pas vraiment favorable. « Le marché de la pierre n'est pas au top ! C'est compliqué, que ce soit au niveau des prix ou des commandes », souligne encore Stefano Fragapane.

UNE RÉUNION CE MERCREDI

Sur le terrain, l'heure est encore à l'attente. « On en saura plus mercredi », indique le responsable syndical. Une réunion est en effet prévue le 22 avril au matin entre direction et représentants des



Fragapane: les Carrières ont déjà recours au chômage économique © D.R.

travailleurs, avant une assemblée du personnel dans l'après-midi.

Lors de la précédente restructuration, les discussions avaient permis de limiter les pertes d'emploi et d'obtenir

de meilleures conditions de départ. Les organisations syndicales espèrent que le dialogue pourra, une nouvelle fois, atténuer l'impact social de cette annonce. ■

V.P.

DÉFICIT, CRISE DE L'ÉNERGIE, TENSIONS : LE GOUVERNEMENT ARIZONA EN DANGER

L'état des finances publiques rend la vie du gouvernement fédéral particulièrement difficile. Au point de provoquer une crise, voire de nouvelles élections ? On n'en est pas là.

Gouverner n'est pas une promenade de santé, ce n'est guère un secret. Dans le cas de l'actuel exécutif fédéral, le risque est même que cela commence à s'apparenter à un chemin de croix. Formé sur l'engagement d'assainir les finances publiques, le gouvernement Arizona est en effet à la peine.

Moody's, une des trois grandes agences de notation qui opèrent au niveau mondial, vient d'ailleurs d'abaisser la note de la Belgique ce vendredi 17 avril. Concrètement, la capacité de notre Royaume à solder ses dettes, bien que toujours très bonne,

« À politique inchangée, on est dans une situation où les finances publiques se dégradent en raison du vieillissement de la population et des taux d'intérêt plus élevés que précédemment. »

Philippe Ledent
SENIOR ECONOMIST CHEZ ING

est jugée un peu moins solide qu'elle ne l'était précédemment. En conséquence, les taux auxquels notre pays emprunte de l'argent sur les marchés internationaux devraient être renchérissés et le poids de la dette qu'il contracte être mécaniquement alourdi.

« L'agence est arrivée à la conclusion que le chemin à parcourir pour diminuer le déficit semble tellement important que ce qui est dans les cartons des autorités ne fait pas le poids », analyse Philippe Ledent, Senior Economist chez ING.

Sans mesure additionnelle, le trou dans le budget de l'État devrait atteindre 6 % du PIB en 2030, d'après le Bureau du Plan. Un niveau très élevé et d'autant plus préoccupant que le gouvernement fédéral semble avoir perdu une partie de son élan et donc de la marge de manœuvre dont il bénéficiait pour le diminuer.

DES CRISPATIONS POLITIQUES

La N-VA, le CD&V, Vooruit, le MR et Les Engagés, soit les cinq formations politiques qui composent l'Arizona, ont en effet déjà acté une série de mesures en début de législature pour tenter de juguler le déficit. Mais après la réforme des pensions, la réforme du marché du travail et l'introduction d'une taxe sur les plus-values boursières, notamment, il semble plus en difficulté pour prendre de nouvelles dispositions. « Le problème des réformes structurelles, c'est qu'elles demandent de pouvoir dépasser ses propres objectifs politiques et de voir ce qui est bon pour la collectivité et non pour son électorat. Mais les logiques électorales deviennent de plus en plus fortes au fur et à mesure qu'on avance dans la législature », indique à ce sujet Philippe Ledent. Les crispations autour de la hauteur du soutien à apporter à la population pour faire face à la hausse des prix de l'énergie en sont une bonne illustration.

Le MR souhaiterait en effet que des aides soient rapidement accordées aux travailleurs, quand le Premier ministre Bart De Wever semble plutôt appuyer sur la

pédale de frein en rappelant que les caisses sont vides et que l'intervention étatique ne pourra être que très limitée et ciblée.

NE PAS DÉSESPÉRER

Deux attitudes antagonistes, du moins en apparence. Georges-Louis Bouchez a d'ailleurs annoncé refuser tout nouvel accord au niveau fédéral tant qu'une avancée n'était pas obtenue dans ce dossier. Si elle venait à s'envenimer, cette situation pourrait mener à une nouvelle crise politique. Voire à de nouvelles élections, commencent à murmurer certains.

On n'en est bien sûr pas là, d'autant qu'une paralysie gouvernementale de longue durée paraît particulièrement risquée dans le contexte que

nous connaissons. Bart De Wever et ses partenaires, qui ont prévu de se revoir ce mardi 21 avril à ce sujet, devraient donc trouver une porte de sortie acceptable pour tous s'ils veulent se donner une chance de concrétiser l'ensemble de leurs projets, qui contribuent malgré tout à limiter les dégâts budgétaires.

« À politique inchangée, on est dans une situation où les finances publiques se dégradent en raison du vieillissement de la population et des taux d'intérêt plus élevés que précédemment. Une grande partie des efforts du gouvernement ne sert qu'à stabiliser le déficit puisque si vous ne faites rien, il augmente. Ses mesures sont donc utiles mais largement invisibles », ajoute le spécialiste des finances publiques, qui

indique croire à de nouveaux ajustements d'ici la fin de la législature pour maintenir le déficit en dessous des 5 %, probablement pas beaucoup mieux. Notons qu'en théorie, l'Union européenne lui impose de revenir plutôt à 4 % en 2029.

Si le chemin paraît d'autant plus long et tortueux que la croissance et les recettes fiscales qui vont avec devraient diminuer du fait de la situation géopolitique instable, les exemples du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie ou de l'Irlande, qui ont vécu dans la décennie 2010 des épisodes d'austérité bien plus sévères que ce que connaît notre pays aujourd'hui et qui se sont relevés depuis lors, peuvent donner de l'espoir. Comme le dit le dicton, le pire n'est jamais certain. ■

La santé mentale des mineurs d'âge inquiète en Wallonie

Les chiffres de l'année dernière concernant les appels au 103 et au 107 interpellent : près d'un appel sur sept concerne le suicide.

PIERRE NIZET

La santé mentale des enfants et des adolescents en Wallonie reste, hélas, un sujet d'actualité. En 2025, rappelle le député wallon Charles Gardier (MR) sur base du rapport de la ligne d'écoute « 103 », plus de 4.700 appels concrets de mineurs d'âge ont été enregistrés.

À cela viennent aujourd'hui s'ajouter les données du « 107 Télé-Accueil » dévoilées par le ministre wallon de la

Santé, Yves Coppieters. 378 appels ont été passés par des mineurs l'an dernier.

Les difficultés relationnelles arrivent largement en tête (34,7 %), suivies par la santé mentale et les idées suicidaires (13,5 % chacune). « Autrement dit, près d'un appel sur sept concerne le suicide », résume ainsi le ministre en réponse au député. Les violences (11,4 %), les dépendances (5 %) ou encore les difficultés socio-économiques complètent ce tableau.

Pour Charles Gardier, ces chiffres ne font que refléter une réalité plus large encore. « Ils démontrent en tout cas que les enfants ont besoin



On peut appeler ou chatter avec le 103. © Montage SI (BELGA/Stock)

d'être écoutés ». Sur le terrain, déplore-t-il, certaines initiatives « peinent à suivre ».

QUI CONNAÎT LE 103 ET LE 107 ?

« Des amis m'ont parlé d'initiatives prises dans des écoles pour écouter les enfants qui

en avaient besoin mais cela a dû être stoppé car les éducateurs n'arrivaient plus à suivre ».

Autre inquiétude, la visibilité des dispositifs d'aide. « Ce que je crains, c'est que ces numéros d'aide ne soient pas encore connus de tous et que

ces chiffres ne soient que la partie émergée de l'iceberg ». Face à ce constat, il appelle à une mobilisation collective.

« À nous de trouver des solutions pour mieux faire connaître ces appuis aux enfants. Ce travail doit pouvoir se faire de manière collégiale », plaide-t-il, évoquant le rôle des écoles, clubs sportifs, académies et maisons de jeunesse.

Yves Coppieters rappelle que plusieurs actions sont mises en avant : soutien aux centres d'écoute via l'AViQ, initiatives de prévention dans le cadre du plan 2023-2027, ou encore financement de 19 projets dédiés à la santé mentale des jeunes. ■

FLORUE : « ON IRA CHERCHER CE TITRE AVEC LES TRIPES À NÉCHIN »

Soignies garde son destin en main et est prêt à livrer son dernier combat de la saison. Le capitaine des Carriers Jordan Florue ne veut imaginer d'autre scénario que le titre.

Soignies a décroché une victoire aussi précieuse que disputée face à une formation de Montignies aussi jeune que valeureuse. Sur le papier, l'écart semblait évident entre un prétendant au titre et une équipe déjà condamnée à la relégation. Sur le terrain, il n'en fut rien. Les visiteurs ont livré une prestation pleine de courage, d'intensité et d'orgueil, refusant de céder sans combattre. Au coup de sifflet final, Jordan Florue ne cachait pas son respect : « Chapeau à eux. Même dans leur situation, proposer un tel football, c'est remarquable. » Un hommage sincère au sujet d'un adversaire qui, mal-

gré le contexte difficile, a joué le jeu jusqu'au bout. Mais du côté sonégien, l'essentiel est ailleurs. Si ce succès permet de rester en tête, tous les regards se projettent déjà vers le week-end prochain. Le titre se décidera lors de l'ultime journée avec un déplacement délicat à Néchin, une équipe solide et ambitieuse, qui doit encore valider sa place au tour final. Un véritable test pour les hommes de Sébastien Wouters. « Ce sera compliqué,

mais on se battra jusqu'au bout avec les tripes », assure le défenseur central. « Cela

”

« Rester en tête aussi longtemps, ça use mentalement »

Jordan Florue
CAPITAINE DE SOIGNIES



Un capitaine confiant pour l'ultime journée. © C.F.

fait deux semaines que nous sommes un peu moins bien dans le jeu. Ce n'est pas le stress, plutôt la fatigue. La saison est longue, et rester en tête aussi longtemps use mentalement. » Dans le même temps, Montignies affrontera Molenbaix et compte bien jouer son rôle d'arbitre dans la course au titre jusqu'au bout. Un duel que Soignies suivra de très près. « On a notre destin entre les mains. Si on gagne, on est

champions, et nous n'aurons pas besoin de regarder à ce qu'il se passe ailleurs. À nous de faire le travail. Toutefois, au cas où, on espère que les Carolos referont le même coup qu'à l'aller en réussissant à accrocher le partage », glisse le capitaine qui a encore réalisé une solide prestation au sein de la défense sonégienne. « J'essaie d'apporter mon expérience aux plus jeunes qui réalisent une superbe saison. » ■

SOIGNIES GAGNE À WATERLOO ET N'EST PLUS QU'À UNE VICTOIRE DU **SANS-FAUTE**

Malgré un manque de finition en première mi-temps, les Carriers ont maîtrisé leur sujet à l'ASUB et remportent un dix-septième succès de rang.

ASUB WATERLOO20
SOIGNIES24
Score à la mi-temps : 0-7

ROMAIN SCHREVEVS

Dès l'entame de la partie, les Sonégiens se sont montrés conquérants dans tous les secteurs du jeu. S'ils ne menaient que de sept unités à la pause, c'était surtout dû à un manque d'efficacité : « On a eu beaucoup d'occasions en première mi-temps. En termes de territoire, on était chez eux quasiment tout le temps. Malheureusement, on marquait peu. C'était un peu décevant, mais il n'y avait rien d'alarmant », rassurait l'entraîneur sonégien Bertrand Billi.

À la pause, l'atmosphère restait positive malgré les difficultés rencontrées au niveau de la



Les Carriers poursuivent leur folle saison. © C.F.

concrétisation : « À la mi-temps, le discours du staff était très posé. On avait les occasions et était très dangereux dès que le ballon bougeait

un peu. C'était juste un manque de réussite. »

« QUELQUES MECS FATIGUÉS »

Alors qu'ils ont compté jusqu'à 17 points

d'avance, les Sonégiens ont vu l'ASUB revenir dans la partie en fin de deuxième période. Grâce à une bonne gestion de fin de match, ils ont fi-

nalement géré leur avance et décroché un succès mérité : « Il y a eu une sorte de rébellion de la part de l'ASUB. On a tout de même réussi à tenir l'écart en gérant correctement notre avance. L'équipe est toujours restée très concentrée sur son sujet. C'était un beau match. L'adversaire avait du répondant. »

Pour leur dernière rencontre de la saison face à La Hulpe, les Verts auront deux objectifs : « On veut décrocher la victoire pour terminer avec un sans-faute et gérer notre effectif. On a quelques mecs qui sont fatigués et ont des petites douleurs. Rien de grave mais il va falloir gérer cet aspect-là. On va notamment essayer de faire souffler Valéry Dullieu. » ■

Il faudra reconstruire à Soignies et Péronnes

RE PONT-DE-LOUP 81

JS SOIGNIES 48

OT : 15-11, 17-7, 19-11, 30-11

JS SOIGNIES : Delfraeme 7, Demarbe 0, Van den Berghe 2, Har-nouki 2, Hallet 2, Abrassart 12, Godart 17, Collignon 6.

GGBC COLFONTAINE 62

ABC B PÉRONNES 36

OT : 11-5, 20-7, 13-9, 19-15.

ABC B PÉRONNES : Mazzara 8, Mathieu 7, Cappelaere 2, Boem 2, Mehoud 1, Louveau J. 4, Louveau E. 12.

DOMINIQUE NUYDT

Si la JSE Enghien doit consolider ses bases en vue du prochain exercice, ce sera aussi le cas à la JS Soignies qui devra notamment pallier le retrait annoncé de Laurine Rosé (études), mais aussi à Péronnes. « Malgré le score, on a fait un bon match, avec à peine sept joueuses

dont une revenait de blessure. On a réellement joué avec six joueuses P1 contre l'armada de Pont-de-Loup. L'absence de Laurine Rosé ne nous a pas aidés, mais les filles présentes ont cependant tout donné pour le dernier match de la saison », résumait la coach sénégalienne Florence Loiseau.

MOUVEMENTS À PÉRONNES

Quant aux Péronnaises, elles ont également clôturé leur saison par une lourde défaite à Colfontaine avec sept joueuses sur la feuille de match. L'heure est à la reconstruction, comme l'annonce la présidente Géraldine Go-



Il y aura du changement au sein des deux équipes du Centre. © C.F.

dimus : « Nous ne comptons plus sur les sœurs Mazzara ni sur Lallemand. Nous avons signé deux joueuses, une en provenance de Pont-de-Loup et une autre de Charleroi.

Une autre sera testée mais nous cherchons surtout une pivot. L'intention du club reste la même : essayer de faire le tiercé gagnant c'est-à-dire le championnat, la Coupe et la montée avec l'ambition d'inclure nos jeunes. »

L'annonce de la création de nouvelles filières féminines au DPK CM et à La Louvière pose manifestement des problèmes au club péronnais. « Nous cherchons effectivement des U16, mais aussi des U19. L'idée serait de créer deux équipes, une qui ne jouerait que dans sa catégorie, une autre qui doublerait championnat U19 et P2. »

LE SOIR

GRÈVES

Les TEC devront organiser un service garanti

Le gouvernement wallon a adopté un nouveau contrat de service public. L'opérateur gagne en autonomie, mais doit améliorer ses recettes de 40 % d'ici 2030.

ÉRIC RENETTE

La Région wallonne vient d'adopter une nouvelle version du contrat de service public des TEC. Le contrat en cours était jugé trop imprécis, notamment budgétairement, le ministre François Desquesnes (Les Engagés) a donc été chargé d'en faire une copie adaptée aux objectifs du gouvernement.

Avec quelques principes nouveaux : plus d'autonomie dans l'organisation des services mais aussi une plus grande responsabilité dans la rentabilité des services offerts. Et en parallèle, la négociation avec les syndicats d'un service

soiréco

garanti, sur la même base que celui appliqué à la SNCB. Avant une grève, le personnel qui veut y participer doit le déclarer et la direction peut alors organiser un service garanti avec ceux qui ne participent pas au mouvement social. Si la direction n'arrive pas à un accord à la fin de l'année, le gouvernement risque d'imposer le système. Cette négociation ne va pas manquer de s'ajouter à celles, en cours,

qui portaient précisément sur les mesures d'économie réclamées par le gouvernement et le futur contrat de service public. Elles faisaient suite à douze jours de grève en début d'année et doivent être achevées d'ici la fin de

2026.

Autres points importants : une plus grande liberté dans l'application des tarifs, dans l'organisation des lignes desservies, dans le choix du matériel avec, à la clé, une billettique modernisée. On pourra notamment payer avec une simple carte bancaire. Le gouvernement réclame aussi une meilleure coordination des correspondances entre les bus et les trains. En cas de retard raisonnable de ceux-ci, les chauffeurs attendront plus régulièrement les passagers.

Enfin, les TEC wallons devront aussi améliorer leurs recettes. Pour l'instant, le taux de « couverture » (la part payée par les utilisateurs) est limité à 10 %, elle devra passer à 14 % d'ici 2030. **P. 13**

Un déficit de 572 millions en 2025

Escompté entre 400 et 600 millions, le chiffre exact de la dégradation des comptes 2025 a été arrêté par l'Institut des comptes nationaux (ICN) : ce sera 572 millions.

STÉPHANE VANDE VELDE

C'était connu : les comptes 2025 allaient déboucher sur une dégradation. On évoquait une fourchette comprise entre 400 et 600 millions. L'Institut des comptes nationaux (ICN) a affiné son chiffre : le dérapage s'élève à 572 millions. Dans son rapport, l'ICN souligne que le solde de financement SEC (référence pour l'accès financier et les agences de notation) s'est dégradé, faisant passer le déficit de 2,281 milliards (à l'ajusté) à 2,853 milliards. Depuis l'arrivée de la coalition azur au pouvoir en juillet 2024, le déficit s'est donc creusé de 837 millions (de -2,016 à -2,853 milliards). C'est une première depuis 2020, les comptes wallons étant systématiquement meilleurs que le budget ajusté.

Mais d'où vient ce trou dans les comptes 2025 ? Principalement de sous-utilisés... qui ont été utilisés. Dans chaque budget, une ligne budgétaire indique les sous-utilisés, à savoir une estimation de ce qui ne va pas être utilisé. Si ces sous-utilisés le sont, cela grève le dé-



ficit. Au parlement, Adrien Dolimont (MR), a également chargé le plan de relance « qui arrive à son terme », et « la non-perception des recettes du fonds Kyoto, c'est-à-dire le fameux *burden sharing* (qui intégrera mécaniquement les comptes lors de son versement,

NDLR). Cela fait tout de même 200 millions d'euros de moins que prévu ».

Joint par *Le Soir*, le ministre-président a expliqué que d'autres éléments peuvent expliquer ce déficit : des recettes fiscales et IPP moins importantes qu'estimées, mais aussi des décisions ur-

gentes prises en décembre, en matière de facturation. « L'année 2025 était mauvaise sur le plan strictement comptable », reconnaît Adrien Dolimont, « mais, cela étant, si on rapporte cette déviation par rapport au budget des dépenses, cette déviation n'est que de 2,61 %. Assumer un compte moins bon maintenant, c'est aussi en finir avec la politique de l'autruche et les effets d'annonce. L'impact du passé et d'un plan de relance démesuré font que les finances de la Région sont clairement exsangues. »

L'opposition fulmine

Du côté de l'opposition socialiste, on n'hésite pas à dénoncer cette gestion financière. « Alors que le gouvernement a réalisé des économies substantielles et contracté les postes de dépenses, il a maintenu une sous-utilisation prévisionnelle des crédits identique à celle de l'initial 2024, à savoir de 609 millions. On avait pourtant souligné cette incohérence. La sous-utilisation des crédits prévue ne s'est tout simplement pas matérialisée car, mises à la diète, les administrations ont utilisé beaucoup plus de crédits. » Christie Morreale, cheffe de groupe PS au parlement wallon va même plus loin : « Le discours d'assainissement du gouvernement wallon ne résiste pas aux chiffres : les comptes ne mentent pas, il n'y a aucun redressement depuis la prise de fonction du gouvernement. La Wallonie s'endette plus vite qu'avant. » Elle estime également que les choix posés par le gouvernement en début de législature pèsent lourd : « On ne peut pas prétendre assainir les finances publiques tout en diminuant structurellement les recettes à coups de réformes fiscales mal ciblées. »

« L'année 2025 était mauvaise sur le plan strictement comptable », reconnaît Adrien Dolimont (MR), ministre-président wallon. © BELGA.

Un service garanti pour les TEC wallons pour 2030

Liberté tarifaire, flexibilité, adaptation de l'offre, coordination avec la SNCB, service garanti en cas de grève... le cadre des TEC wallons vient d'être redessiné par le ministre Desquesnes et le gouvernement. Ils doivent augmenter leurs recettes de 40 % d'ici 2029.

Le gouvernement régional vient d'approuver le contrat de service public remanié pour les TEC wallons (regroupés au sein de l'OTW, l'Opérateur de transport de Wallonie). Un contrat 2024-2028 avait déjà été adopté par le précédent gouvernement mais le ministre wallon de la Mobilité, François Desquesnes (Les Engagés), n'avait jamais fait secret des reproches qu'il lui portait : un « bricolage » budgétaire traduit par un manque de financement à long terme de certaines décisions. Ce qui justifie son remaniement pour la période 2026-2029. Précision utile : le nouveau contrat ne prendra effet qu'après son adoption par le Conseil d'administration de l'OTW prévu en mai.

Une des décisions phares du nouveau contrat est clairement programmée pour la fin 2027 : l'organisation d'un service garanti, comme à la SNCB (les grévistes doivent se déclarer préalablement, la direction assure un service ga-

ranti avec ceux qui travaillent). La direction et les syndicats ont jusque-là pour s'entendre, sinon le gouvernement prendra la main et l'imposera. Une autre apportera moins de risques de problèmes sociaux et plus de soulagement aux usagers, surtout occasionnels : la possibilité de payer avec une carte bancaire, et une billettique modernisée qui permettra notamment des facilités pour mensualiser le paiement des abonnements.

Responsabiliser les TEC

Le point le plus délicat du nouveau contrat réside certainement dans l'objectif de responsabiliser l'OTW dans ses décisions, mais aussi dans son financement : l'obligation de faire passer le taux de « couverture » actuel de ses recettes (la part payée directement par les utilisateurs) de 10 % actuellement à 14 % (comme De Lijn, le transport en commun flamand) pour 2030. Cela peut potentiellement se traduire par une augmentation tarifaire de 40 %

dans le pire des cas, ou par une nette augmentation de la fréquentation dans le meilleur. Pour y arriver, le décret de 1989 sur les transports en commun sera adapté, afin notamment de maintenir des aides pour le public défavorisé (BIM), les jeunes (tranche d'âge à définir) et les étudiants ou les familles nombreuses. Des tarifs préférentiels sous conditions seront également prévus pour les groupes (comme les mouvements de jeunesse) ou les personnes âgées. La gratuité complète reste acquise pour les enfants de moins de 12 ans, les anciens combattants, les malvoyants et leurs accompagnants, les travailleurs de l'OTW et leurs familles. C'en sera fini, par contre, pour les parlementaires, les administrateurs des TEC ou les journalistes.

Adapter l'offre

Les modifications du contrat visent donc à rendre les TEC plus autonomes, ce qui implique parallèlement de les rendre plus responsables de l'objectif majeur du gouvernement (comme ses prédécesseurs) : augmenter l'attractivi-

ité du transport en bus, tram et métro par rapport à la voiture et augmenter le nombre d'usagers et ses recettes propres. Quitte donc à voir les tarifs augmenter mais les proportions ne sont pas fixées. « L'Autorité organisatrice des transports collectifs et partagés (AOT) qui était impliquée dans tout le processus doit devenir une autorité régulatrice qui supervise l'ensemble des services fournis », explique le ministre Desquesnes ? « C'est à l'OTW à déterminer sa politique de transport pour attirer plus de gens, en ce compris à travers une autonomie tarifaire. Avant, l'efficacité était vérifiée en termes de kilomètres parcourus et un niveau de satisfaction du public mais ne collait pas aux recettes effectives des TEC, ici le cadre budgétaire s'avérera nettement plus engageant. »

L'OTW héritera donc d'une plus grande autonomie dans la gestion du personnel (absentéisme) et de son organisation avec la volonté d'augmenter sa

flexibilité pour mieux s'adapter à la réalité. Un système de comptage des montées et descentes des bus (via les caméras déjà installées) devrait permettre d'ajuster plus finement la desserte de certaines lignes, les horaires de passage, le choix des véhicules, des bus à la demande... Le contrat réclame aussi une meilleure écoute des partenaires locaux (y compris associatifs) et une meilleure coordination avec la SNCB. Dans ce cas, c'est l'élargissement du projet qui est déjà, en théorie, en fonction dans une cinquantaine de gares wallonnes. Un système qui sera étendu à d'autres gares (sans préciser combien, ni lesquelles) qui vise, pour le chauffeur, d'attendre les passagers d'un train dont l'horaire est « aligné » en correspondance avec le bus, si son retard est jugé « raisonnable » avant de partir. Ce n'est pas applicable partout mais ce sera poussé dans les principales gares intermodales. Ce principe implique un ajustement des horaires mais aussi une information plus claire aux voyageurs.

Concernant l'offre, toujours, le gouvernement demande à l'OTW d'améliorer la desserte des centres d'activités économiques et des lieux touristiques. Le gouvernement demande aussi aux TEC de concentrer leurs efforts sur ses grands projets d'infrastructures pour les rendre réalisables plus vite. Le choix s'est porté sur le métro de Charleroi, les busway à Liège en complément du tram et le remplacement des extensions de ce dernier vers Herstal et Seraing par des lignes prioritaires.

La sécurité et la durabilité des transports en commun ne sont évidemment pas oubliées, notamment à travers la poursuite de l'électrification de la flotte.

Le texte du nouveau contrat de service public n'a pas encore été présenté aux représentants du personnel. On peut imaginer qu'il entrera dans les négociations sociales en cours jusqu'à la fin de l'année qui s'étaient imposées après douze jours de grève. En espérant, pour les utilisateurs, que ça ne relance pas un nouveau mouvement de grogne.

La Libre BELGIQUE

Le photovoltaïque enregistre la plus forte croissance de son histoire

■ Ce boom a fait reculer la part du fossile dans la production d'électricité.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié son *Global Energy Review*, un état des lieux de la production d'énergie en 2025.

En ce qui concerne l'électricité, l'AIE constate une hausse de la consommation mondiale de 2,8% par rapport à 2024, signe que l'électrification progresse (même si c'est à un rythme trop lent).

Par ailleurs, la production mondiale d'électricité se décarbone peu à peu. En effet, le photovoltaïque a "enregistré la plus forte croissance de production de son histoire", l'année dernière (+ 600 TWh).

Le parc photovoltaïque mondial est passé d'une capacité de 542 à 605 GW (+ 12% ou + 63 GW). En prenant en compte une capacité moyenne de 450 watts par panneau, cela correspond à 140 millions de panneaux photovoltaïques qui ont été installés en une seule année dans le monde. Même si 55% de la croissance est attribuée à la Chine, l'AIE précise que le boom du photovoltaïque est mondial.

En outre, la croissance de la production d'électricité, en provenance des énergies renouvelables, a été supérieure à la croissance de la demande d'électricité. Par conséquent, la part du fossile dans la production mondiale d'électricité a reculé. Ainsi, le poids du charbon et du pétrole a diminué, tandis que la part du gaz a progressé.

L'énergie, au-delà de l'électricité

Ceci dit, l'électricité n'est qu'une partie minoritaire de la consommation d'énergie.

Quand on prend en compte l'ensemble de l'énergie consommée, le

poids du fossile a aussi reculé (mais de manière assez lente). En 2024, le fossile avait représenté 80,3% de l'approvisionnement énergétique mondial, contre 79,8% en 2025.

C'est principalement l'expansion des énergies renouvelables qui a permis ce recul du fossile dans le mix énergétique mondial.

Mais, pour le climat, l'élément déterminant n'est pas le pourcentage du fossile dans la consommation énergétique. Ce qui importe, c'est le volume d'énergies fossiles qui est consommé. Or la consommation mondiale de charbon a augmenté de 0,4% en 2025, contre + 0,6% pour le pétrole et + 1% pour le gaz.

Par conséquent, les émissions de CO₂ ont continué à augmenter (+0,4%), passant de 37,937 gigatonnes en 2024 à 38,082 gigatonnes en 2025.

Notons qu'au niveau mondial, une voiture vendue sur quatre est électrique. Il y avait, en 2025, 21 millions de véhicules électriques sur les routes, contre 17 millions l'année précédente. En Chine, c'est une voiture vendue sur deux qui est électrique.

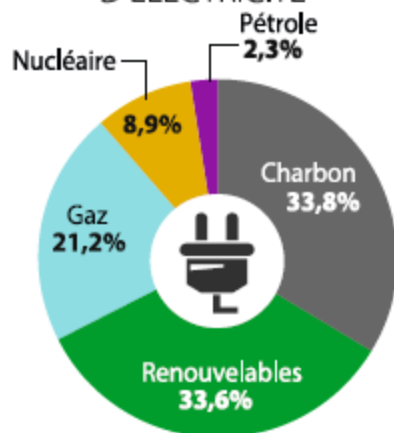
La transition énergétique est donc en marche, mais à un rythme nettement trop lent.

50%

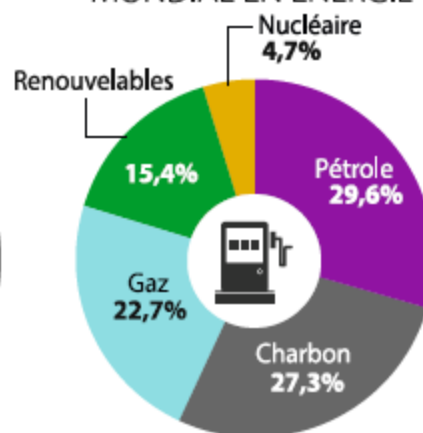
Voitures électriques

En Chine, une voiture vendue sur deux est électrique.

PRODUCTION MONDIALE D'ÉLECTRICITÉ



APPROVISIONNEMENT MONDIAL EN ÉNERGIE





Soignies : 29 emplois menacés aux Carrières du Hainaut

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-29-emplois-menaces-aux-carrieres-du-hainaut/28334>